

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

Corteva Agriscience™ vous encourage à lire et bien comprendre toute la Fiche de Données de Sécurité (FDS) car elle contient des informations importantes. Cette FDS donne en effet aux utilisateurs des informations sur la protection de la santé humaine et sur la sécurité sur le lieu de travail, sur la protection de l'environnement et est une référence pour les interventions d'urgence. Les utilisateurs et les applicateurs des produits doivent en tout premier lieu consulter l'étiquette fixée sur ou accompagnant le contenant du produit. Cette Fiche de Données de Sécurité est conforme aux normes et aux réglementations du Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : ONDECK  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

##### IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Fabricant/Importateur : CORTEVA AGRISCIENCE CANADA COMPANY  
SUITE 240, 115 QUARRY PARK RD. SE  
CALGARY AB, T2C 5G9  
CANADA

Information aux clients : 800-667-3852

Adresse de courrier électronique : solutions@corveva.com

Numéro de téléphone en cas d'urgence : Corteva Canada Solutions: 1-800-667-3852

##### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Herbicide prêt à l'emploi

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 4

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4

Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4

Dommages oculaires graves : Catégorie 1

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

Cancérogénicité : Catégorie 2

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique (Oral(e)) : Catégorie 2

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3 (Système nerveux central)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2

Risque d'aspiration : Catégorie 1

### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H227 Liquide combustible.  
H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.  
H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes en cas d'ingestion.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.  
Ne pas fumer.  
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**Intervention:**  
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P331 Ne PAS faire vomir.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

### Entreposage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Étiquetage supplémentaire

Les pourcentages du mélange qui suivent consistent en ingrédient(s) dont la toxicité aiguë est inconnue: 2.983 %

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Bromoxynil Octanoate Technical	Bromoxynil Octanoate Technical	1689-99-2	25.62
Tolpyralate	Tolpyralate	1101132-67-5	1.76
Cloquintocet-mexyl	Cloquintocet-mexyl	99607-70-2	0.44
Heavy aromatic naphtha	Heavy aromatic naphtha	64742-94-5	>= 30 - < 40 *
Benzyl alcohol	Benzyl alcohol	100-51-6	>= 20 - < 25 *
Ethoxylated fatty alcohol	Ethoxylated fatty alcohol	78330-21-9	>= 10 - < 20 *
Naphthalene	Naphthalene	91-20-3	>= 0.1 - < 0.3 *

\* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

- En cas d'inhalation : Sortir la personne à l'air frais; si des effets se manifestent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement le matériel de la peau en la nettoyant abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever tout vêtement et chaussures contaminé(e)s durant le lavage. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements avant de les réutiliser.  
Jeter les articles ne pouvant pas être décontaminés, y compris les articles en cuir tels que chaussures, ceintures et bracelets de montre.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

- En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et sans arrêt à l'eau courante pendant au moins 30 minutes. Après 5 minutes de rinçage, enlever les verres de contact et continuer de laver. Consulter un médecin rapidement, de préférence un ophtalmologiste. Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible immédiatement.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, consulter un médecin. Ne pas faire vomir à moins que cela ne soit recommandé par le personnel médical.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Inconnu.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.
- Avis aux médecins : Les brûlures chimiques aux yeux peuvent nécessiter une irrigation plus longue. Obtenir rapidement une consultation, préférablement auprès d'un ophtalmologiste. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Moyens d'extinction inadéquats : Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau.  
Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Toute exposition à des produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.  
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.  
La distance de retour de flamme peut être considérable.
- Produits de combustion dangereux : Lors d'un incendie, la fumée peut contenir le matériau d'origine en plus des produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants.  
Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter:  
Oxydes de carbone
- Méthodes spécifiques d'extinction : Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.  
Évacuer la zone.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0	Date de révision: 09/23/2024	Numéro de la FDS: 800080100706	Date de dernière parution: 02/22/2023 Date de la première parution: 02/22/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

- Autres informations : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté.  
Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.  
Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants complètement fermés.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.  
Utiliser un équipement de protection personnelle.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Assurer une ventilation adéquate.  
Utiliser un équipement de protection personnelle.  
Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».
- Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.  
Éviter tout déversement dans l'environnement.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.  
Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : À l'aide d'un absorbant approprié, nettoyez les déversements de produits restants.  
Les réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer aux émanations et à l'élimination de cette matière, ainsi qu'aux matières et articles utilisés dans le nettoyage des émanations.  
  
Pour les déversements importants, construisez une digue, ou un espace de confinement pour éviter que le matériau ne s'épande. Si le matériau peut ensuite être pompé, Les matériaux récupérés doivent être stockés dans un récipient aéré. L'événement doit empêcher la pénétration de l'eau car une autre réaction avec les matières déversées peut avoir lieu qui pourrait conduire à une surpression du réservoir.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.  
Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).  
Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.  
Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).  
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0	Date de révision: 09/23/2024	Numéro de la FDS: 800080100706	Date de dernière parution: 02/22/2023 Date de la première parution: 02/22/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Ventilation locale/totale : Utiliser avec une ventilation aspirante localisée.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Pour éviter les renversements pendant la manipulation, maintenir le flacon dans une cuvette métallique.  
Éviter la formation d'aérosols.  
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.  
Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Ne pas fumer.  
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.  
Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.  
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.  
Ne pas avaler.  
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.  
Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».
- Conditions de stockage sûres : Stocker dans un récipient fermé.  
Défense de fumer.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Garder dans des contenants proprement étiquetés.  
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas entreposer près des acides.  
Oxydants forts  
Produits explosifs  
Gaz
- Matériel d'emballage : Matériau inadéquat: Inconnu.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Heavy aromatic naphtha	64742-94-5	TWA	100 mg/m <sup>3</sup>	Corteva OEL
		STEL	300 mg/m <sup>3</sup>	Corteva OEL
		TWA	200 mg/m <sup>3</sup> (vapeur d'hydrocarbure total)	CA AB OEL
		TWA	200 mg/m <sup>3</sup> (vapeur d'hydrocarbure total)	ACGIH
Naphthalene	91-20-3	TWA	10 ppm	Dow IHG
		STEL	15 ppm	Dow IHG
		TWA	10 ppm 52 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		STEL	15 ppm 79 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	10 ppm	CA BC OEL
		VEMP	10 ppm	CA QC OEL
		TWA	10 ppm	ACGIH

**Mesures d'ordre technique** : Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations.  
Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

#### Équipement de protection individuelle

**Protection respiratoire** : Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail.  
Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire; cependant, en présence de poussières dans l'air, utiliser un respirateur à filtre de particules homologué.

**Protection des mains**  
**Remarques** : Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Caoutchouc naturel ("latex"). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). **AVERTISSEMENT:** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité,

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection des yeux : Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques.  
Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection propres, à manches longues.

### SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide

Couleur : Ambré à noir

Odeur : douce

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : 4.9 (20 °C)  
Donnée non disponible

Point/ intervalle de fusion : Sans objet

Point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : 66 °C  
Méthode: Méthode A9 de la CE, vase clos

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1.06  
Méthode: Directives du test 109 de l'OECD

Densité : Donnée non disponible

Solubilité  
Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Viscosité  
Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

Propriétés explosives : Non explosif  
Propriétés comburantes : Donnée non disponible

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.  
Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.  
Stable dans des conditions normales.  
Possibilité de réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
Pas de dangers particuliers à signaler.  
Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.  
Peut former un mélange poussière-air explosif.  
Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.  
Produits incompatibles : Acides forts  
Bases fortes  
Oxydants forts  
Produits de décomposition dangereux : Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits.  
Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter:  
Oxydes de carbone

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Toxicité aiguë

#### Composants:

#### **Bromoxynil Octanoate Technical:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 238 mg/kg  
Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.  
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 4 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

#### **Tolpyralate:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 311 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

#### **Cloquintocet-mexyl:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2,000 mg/kg  
Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale  
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.42 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg

### Heavy aromatic naphtha:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4.688 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:  
Concentration maximale pouvant être atteinte..

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 3,160 mg/kg  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:

### Benzyl alcohol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 1,620 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4.178 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg  
Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

### Ethoxylated fatty alcohol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 500 - 2,000 mg/kg

### Naphthalene:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Dose létale (Les êtres humains): 5 - 15 g

Méthode: Estimation

Remarques: Une exposition excessive peut provoquer une hémolyse, diminuant ainsi la capacité du sang de transporter l'oxygène.

Une anémie hémolytique a été observée chez des individus ayant ingéré du naphthalène.

La toxicité par ingestion peut être plus grande chez les humains que chez les animaux.

Chez les humains, les symptômes peuvent comprendre:

Confusion.

Léthargie

Spasmes ou soubressauts musculaires.

Convulsions.

Coma.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Une exposition excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge).  
Une exposition excessive peut provoquer des lésions pulmonaires.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0	Date de révision: 09/23/2024	Numéro de la FDS: 800080100706	Date de dernière parution: 02/22/2023 Date de la première parution: 02/22/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Les signes et symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre:

Maux de tête.  
Confusion.  
Sueurs.  
Nausée et/ou vomissement.

CL50 (Rat): > 0.41 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Symptômes: La valeur CL50 est supérieure à la concentration maximale atteignable.  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,500 mg/kg  
Remarques: Les rapports sur les cas humains laissent supposer que le naphthalène peut être absorbé au travers de la peau en quantité toxique, notamment chez les enfants.

DL50 (Lapin): > 2,500 mg/kg

### Corrosion et/ou irritation de la peau

#### Composants:

##### **Benzyl alcohol:**

Espèce : Lapin  
Durée d'exposition : 4 h  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
BPL : oui

### Lésion/irritation grave des yeux

#### Composants:

##### **Benzyl alcohol:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation des yeux  
Durée d'exposition : 24 h  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD  
BPL : oui

### Ethoxylated fatty alcohol:

Résultat : Corrosif

### Sensibilisation cutanée ou respiratoire

#### Produit:

Espèce : Cobaye

#### Composants:

##### **Bromoxynil Octanoate Technical:**

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

##### **Tolpyralate:**

Remarques : Pour la sensibilisation cutanée.  
N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

- Remarques : Concernant la sensibilisation respiratoire:  
Aucune donnée trouvée.
- Cloquintocet-mexyl:**  
Espèce : Cobaye  
Évaluation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Heavy aromatic naphtha:**  
Espèce : Cobaye  
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.  
Remarques : Pour un ou des produits semblables:
- Benzyl alcohol:**  
Espèce : Souris  
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD  
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.
- Naphthalene:**  
Évaluation : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.  
Remarques : Un contact avec la peau peut provoquer une réaction allergique cutanée chez quelques personnes.  
N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.
- Remarques : Concernant la sensibilisation respiratoire:  
Aucune donnée trouvée.

### Mutagénécité de la cellule germinale

#### Composants:

##### **Tolpyralate:**

- Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

##### **Cloquintocet-mexyl:**

- Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs., Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

##### **Heavy aromatic naphtha:**

- Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Pour un ou des produits semblables., Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs., Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

##### **Benzyl alcohol:**

- Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs dans certains cas et positifs dans d'autres., Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

##### **Naphthalene:**

- Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs dans certains cas et positifs dans d'autres.

### Cancérogénécité

#### Composants:

##### **Tolpyralate:**

- Cancérogénécité - Évaluation : N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

### **Cloquintocet-mexyl:**

Cancérogénicité - Évaluation : N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

### **Benzyl alcohol:**

Cancérogénicité - Évaluation : N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

### **Naphthalene:**

Cancérogénicité - Évaluation : A causé le cancer chez certains animaux de laboratoire., Chez les humains, il y a des preuves limitées de cancer chez les travailleurs impliqués dans la production du naphthalène. Des études orales partielles chez le rat ont été négatives., Évidence restreinte de cancérogénicité lors d'études chez des animaux

### **Toxicité pour la reproduction**

#### **Composants:**

#### **Bromoxynil Octanoate Technical:**

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Susceptible d'être toxique pour la reproduction chez les humains

#### **Tolpyralate:**

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.  
N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

#### **Cloquintocet-mexyl:**

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

#### **Heavy aromatic naphtha:**

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.  
Pour un ou des produits semblables:, N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

#### **Benzyl alcohol:**

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le foetus à des doses toxiques pour la mère.

#### **Naphthalene:**

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Les données disponibles ne permettent pas de déterminer les effets sur la reproduction.  
N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

### **STOT - exposition unique**

#### **Composants:**

#### **Tolpyralate:**

Évaluation : Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

#### **Cloquintocet-mexyl:**

Évaluation : Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

#### **Heavy aromatic naphtha:**

Voies d'exposition : Inhalation  
Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

### **Benzyl alcohol:**

Évaluation : L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

### **Ethoxylated fatty alcohol:**

Évaluation : L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

### **Naphthalene:**

Évaluation : Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

### **STOT - exposition répétée**

#### **Composants:**

##### **Tolpyralate:**

Voies d'exposition : Oral(e)  
Organes cibles : Yeux, Reins, Foie  
Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

##### **Tolpyralate:**

Remarques : Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:  
Yeux.  
Reins  
Foie

##### **Cloquintocet-mexyl:**

Remarques : Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:  
Foie.  
Reins.  
Thymus.  
Thyroïde.  
Vessie.  
Moelle osseuse.

##### **Heavy aromatic naphtha:**

Remarques : D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

##### **Benzyl alcohol:**

Remarques : Chez les animaux, des effets ont été rapportés sur les organes suivants après inhalation:  
Système nerveux central.  
Muscles.  
Thymus.  
Voies urinaires.  
D'après les données disponibles, des expositions répétées à de petites quantités, ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

##### **Ethoxylated fatty alcohol:**

Remarques : Aucune donnée trouvée.

##### **Naphthalene:**

Remarques : Les observations sur des animaux comprennent:  
Effets respiratoires.  
Une exposition excessive peut provoquer une hémolyse,

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

diminuant ainsi la capacité du sang de transporter l'oxygène. Des cas de cataractes et autres effets sur l'oeil ont été rapportés chez l'homme exposé de manière répétée à des vapeurs et poussières de naphthalène. Une anémie hémolytique a été observée chez des individus ayant ingéré du naphthalène.

### **Toxicité par aspiration**

#### **Composants:**

##### **Tolpyralate:**

Compte tenu des informations disponibles, aucun danger d'aspiration n'a pu être déterminé.

##### **Cloquintocet-mexyl:**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

##### **Heavy aromatic naphtha:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

##### **Benzyl alcohol:**

Dans les cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer des lésions aux tissus ou aux poumons.

##### **Ethoxylated fatty alcohol:**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

##### **Naphthalene:**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### **Écotoxicité**

#### **Composants:**

##### **Bromoxynil Octanoate Technical:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.1 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.11 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata): 0.21 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

##### **Tolpyralate:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Lemna gibba (Lenticule bossue)): 0.00102 mg/l  
Durée d'exposition: 7 d

ErC50 (Lemna gibba (Lenticule bossue)): > 0.244 mg/l  
Durée d'exposition: 7 d

ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 1,000 mg/l

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

Durée d'exposition: 96 h

Facteur-M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

### **Cloquintocet-mexyl:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 0.97 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type d'essai: Essai en dynamique  
Méthode: Méthode non spécifiée.  
Remarques: Identique à la substance active sous forme ester.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 0.82 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type d'essai: Essai en dynamique  
Méthode: Méthode non spécifiée.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EbC50 (algue de l'espèce du Scenedesmus): 0.63 mg/l  
Point final: Biomasse  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Méthode non spécifiée.

EbC50 (Lemna minor (Lentille d'eau)): > 0.42 mg/l  
Point final: Biomasse  
Durée d'exposition: 14 d  
Méthode: Méthode non spécifiée.

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 1,000 mg/kg

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 par voie orale (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 2000 mg/kg poids corporel.

CL50 par voie alimentaire (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 5200 mg/kg par voie alimentaire.  
Durée d'exposition: 8 d

DL50 par voie orale (Apis mellifera (abeilles)): > 100 microgrammes/abeille  
Durée d'exposition: 48 h

DL50 par contact (Apis mellifera (abeilles)): > 100 microgrammes/abeille  
Durée d'exposition: 48 h

### **Évaluation écotoxicologique**

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### **Heavy aromatic naphtha:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Pour un ou des produits semblables: Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2 - 5 mg/l Durée d'exposition: 96 h Remarques: Pour un ou des produits semblables:
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 3 - 10 mg/l Durée d'exposition: 48 h Remarques: Pour un ou des produits semblables:
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 11 mg/l Durée d'exposition: 72 h Remarques: Pour un ou des produits semblables:
Toxicité pour les organismes terrestres	: Remarques: Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).
<b>Évaluation écotoxicologique</b>	
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Benzyl alcohol:</b>	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 460 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type d'essai: Statique Méthode: Méthode non spécifiée.
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 230 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 770 mg/l Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 72 h Type d'essai: Statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 310 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type d'essai: Statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC (Daphnies): 51 mg/l Durée d'exposition: 21 d Type d'essai: Essai en semi-statique Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Toxicité pour les microorganismes	: CE50 (boue activée): 2,100 mg/l Point final: Taux respiratoires. Durée d'exposition: 49 h Type d'essai: Inhibition de la respiration Méthode: Test OCDE 209

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

### Ethoxylated fatty alcohol:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles.

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 7.5 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Crangon crangon (Crevette)): 36 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Pour un ou des produits semblables:

### Évaluation écotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Naphthalene:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Sur le plan aigu, le produit est hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 0,1 et 1 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles.

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.11 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1.6 - 24.1 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type d'essai: Essai en statique

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Skeletonema costatum): 0.4 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type d'essai: Inhibition du taux de croissance

Facteur-M (Toxicité aiguë en milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Autre): 0.37 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 40 d  
Type d'essai: dynamique

Facteur-M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

### Évaluation écotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### Tolpyralate:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Remarques: Le produit devrait être facilement biodégradable.

##### Heavy aromatic naphtha:

Biodégradabilité : Résultat: Non biodégradable  
Remarques: Ce produit est intrinsèquement biodégradable. Il atteint plus de 20 % de biodégradation dans les tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

### **Benzyl alcohol:**

Biodégradabilité : Inoculum: boues activées domestiques (adaptation non précisée)  
Concentration: 100 mg/l  
Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 92 - 96 %  
Durée d'exposition: 14 d  
Méthode: OECD Ligne directrice 301C ou Equivalente  
Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

ThOD : 2.52 kg/kg

Photodégradation : Type d'essai: Demi-vie (photolyse indirecte)  
Produit sensibilisant: Radicaux OH  
Constante de vitesse: 8.25E-12 cm<sup>3</sup>/s  
Méthode: Estimation

### **Naphthalene:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Remarques: Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est élevée (DBO<sub>20</sub> ou DBO<sub>28</sub>/demande théorique en oxygène >40 %).

Besoins en oxygène d'origine biochimique (BOB) : 57.000 %  
Le temps d'incubation: 5 d

71.000 %  
Le temps d'incubation: 10 d

71.000 %  
Le temps d'incubation: 20 d

ThOD : 3.00 kg/kg

Photodégradation : Type d'essai: Demi-vie (photolyse indirecte)  
Produit sensibilisant: Radicaux OH  
Concentration: 1,500,000 1/cm<sup>3</sup>  
Constante de vitesse: 2.16E-11 cm<sup>3</sup>/s  
Méthode: Estimation

### **Potentiel bioaccumulatif**

#### **Composants:**

##### **Toipyrilate:**

Bioaccumulation : Remarques: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.9

##### **Cloquintocet-mexyl:**

Bioaccumulation : Espèce: Poissons  
Coefficient de bioconcentration (BCF): 122 - 621

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 5.2 (25 °C)  
pH: 7

##### **Heavy aromatic naphtha:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Remarques: Pour un ou des produits semblables:  
Potentiel élevé de bioconcentration (FBC > 3000 ou Log Pow entre 5 et 7).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

### **Benzyl alcohol:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.10  
Méthode: Mesuré  
Remarques: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

### **Ethoxylated fatty alcohol:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Remarques: Aucune donnée trouvée.

### **Naphthalene:**

Bioaccumulation : Espèce: Poissons  
Coefficient de bioconcentration (BCF): 40 - 300  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: Mesuré  
Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 3.3  
Méthode: Mesuré  
Remarques: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

### **Mobilité dans le sol**

#### **Composants:**

##### **Cloquintocet-mexyl:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 38070  
Méthode: Estimation  
Remarques: Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000).

##### **Heavy aromatic naphtha:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Aucune donnée trouvée.

##### **Benzyl alcohol:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 16  
Méthode: Estimation  
Remarques: Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).  
Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

##### **Ethoxylated fatty alcohol:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Aucune donnée trouvée.

##### **Naphthalene:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 240 - 1300  
Méthode: Mesuré  
Remarques: Potentiel moyen de mobilité dans le sol ((Koc entre 150 et 500).

### **Autres effets néfastes**

#### **Composants:**

##### **Cloquintocet-mexyl:**

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

### Heavy aromatic naphtha:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : La substance n'est pas persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). La substance n'est pas très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### Benzyl alcohol:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### Ethoxylated fatty alcohol:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### Naphthalene:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les contenants conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur.  
Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementations internationales

#### UNRTDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(Bromoxynil octanoate)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0	Date de révision: 09/23/2024	Numéro de la FDS: 800080100706	Date de dernière parution: 02/22/2023 Date de la première parution: 02/22/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Étiquettes : 9  
Dangereux pour l'environnement : non

### IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3082  
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
(Bromoxynil octanoate)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964

### Code IMDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(Bromoxynil octanoate)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F  
Polluant marin : oui(Bromoxynil octanoate)  
Remarques : Stowage category A

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(octanoate de 2,6-dibromo-4-cyanophényle)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
Code ERG : 171  
Polluant marin : oui(octanoate de 2,6-dibromo-4-cyanophényle)

### Autres informations

Polluants marins désignés sous les numéros ONU 3077 et 3082, en emballages individuels ou groupés, contenant une quantité nette par emballage individuel ou intérieur de 5 L ou moins pour les liquides, ou ayant une masse nette par emballage individuel ou intérieur de 5 kg ou moins pour les solides. Peuvent être transportés en tant que marchandises non dangereuses conformément à la section 2.10.2.7 du code IMDG, à la disposition spéciale A197 de l'AITA et à la disposition spéciale 375 de l'ADR/RID.

Pour le transport terrestre Canadien, Exemption TMD : 1.45.1 Polluants marins (la partie 3, Documentation, et la partie 4, Indications de danger pour les marchandises dangereuses, ne s'appliquent pas si elles sont en transport uniquement par voie terrestre à bord d'un véhicule routier ou d'un véhicule ferroviaire).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0      Date de révision: 09/23/2024      Numéro de la FDS: 800080100706      Date de dernière parution: 02/22/2023  
Date de la première parution: 02/22/2023

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Ce produit contient composants qui ne sont pas sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.

Numéro d'homologation de la Loi sur les produits antiparasitaires (PCPA) : 34709

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué (ou réglementé) par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :

Éléments d'étiquette de communication des risques de l'ARLA :

Lire l'étiquette et le livret avant l'utilisation garder hors de la portée des enfants

ADVERTISSEMENT POISON  
IRRITE LES YEUX ET LA PEAU  
SENSIBILISANT POTENTIAL DE LA PEAU

Allergènes contenus dans le produit antiparasitaire: Avertissement, contient les allergène sulfites.

Peut être fatal si absorbe par la peau ou avalé

Ce produit est toxique pour:

Organismes aquatiques  
plantes terrestres non ciblées

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Sources et références des informations

Cette FDS est préparée par les Services de Réglementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

### Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)  
CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)  
CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique  
CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air  
Corteva OEL : Corteva Occupational Exposure Limit  
Dow IHG : Dow IHG  
ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## ONDECK

Version 2.0	Date de révision: 09/23/2024	Numéro de la FDS: 800080100706	Date de dernière parution: 02/22/2023 Date de la première parution: 02/22/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

CA AB OEL / STEL	:	Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée
Corteva OEL / STEL	:	Limite d'exposition de courte durée
Corteva OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps
Dow IHG / STEL	:	Limite d'exposition de courte durée
Dow IHG / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps

ADR - Accord concernant le transport international de marchandises dangereuses sur le réseau routier; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; EmS - Plan d'urgence; ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; (Q)SAR -(Quantitative) Relation structure/activité; RID - Règlements concernant le transport international des marchandises dangereuses par voie ferrée; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; UN - Nations unies. DSL - Liste intérieure des substances (Canada). WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.

Date de révision	:	09/23/2024
Format de la date	:	mm/jj/aaaa

Code du produit: GF-5036

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F